

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi



**MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA
POPULATION**



Institut National de la Statistique (INSTAT)



La pauvreté à plusieurs dimensions au Mali

Novembre 2017

Table des matières

Liste des tableaux	2
Liste des figures	2
1. Introduction	3
2. Indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) pour le Mali	5
2.1. Dimension Education	5
2.1.1. <i>Années de scolarité</i>	5
2.1.2. <i>Fréquentation de l'école</i>	5
2.2. Dimension Santé	6
2.2.1. <i>Morbidité</i>	6
2.2.2. <i>Sécurité alimentaire</i>	6
2.3. Dimension Conditions de vie	6
2.3.1. <i>L'accès à l'électricité</i>	7
2.3.2. <i>L'accès à l'eau potable</i>	7
2.3.3. <i>Installations sanitaires</i>	7
2.3.4. <i>Revêtement du sol</i>	7
2.3.5. <i>Accès à l'information</i>	8
2.3.6. <i>Mobilité et moyens de subsistance</i>	8
2.4. Méthodologie	9
3. Données et résultats empiriques	10
3.1 Source de données	10
3.2 Résultats empiriques	11
3.2.1 <i>L'IPM et les composantes H et A</i>	11
3.2.2 <i>Les indicateurs individuels</i>	13
4. Différents types de pauvreté	18
5. Limites de l'IPM	21
6. Conclusion	23

Liste des tableaux

Tableau 1 : Dimensions, indicateurs et poids pour la construction de l'IPM national	8
Tableau 2 : L'IPM par région et par milieu.....	11
Tableau 3 : Pourcent de la privation attribuable à chaque dimension, selon la région et le milieu.....	14
Tableau 4 : Pourcent de la privation attribuable à chaque indicateur, selon la région.	14
Tableau 5 : Taux de privation des individus par indicateur selon la région. Pourcent de la population totale.....	15
Tableau 6 : L'incidence des différentes formes de pauvreté par région, milieu et sexe du chef du ménage	20
Tableau 7 : Répartition des ménages par type de pauvreté par région.....	21

Liste des figures

Figure 1 : Carte de la pauvreté basée sur l'IPM	13
Figure 2 : Taux de privation des individus par indicateur.....	16
Figure 3 : Taux de privation des individus par indicateur selon le milieu de résidence	17
Figure 4 : Privations des 3 dimensions.....	18
Figure 5 : Chevauchement entre les dimensions	18
Figure 6 : Comparaisons entre la pauvreté multidimensionnelle, la pauvreté monétaire et la pauvreté subjective. Pourcent de la population	20

1. Introduction

L'indice de pauvreté multidimensionnel (IPM) est un nouvel indicateur statistique composite élaboré en 2007 par un laboratoire de l'Université d'Oxford (Oxford Poverty and Human Development Initiative, OPHI) et utilisé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)¹.

Un indice de pauvreté multidimensionnelle vise à résumer plusieurs aspects de pauvreté non-monnaire à travers un seul nombre. D'une manière générale, l'IPM modifie la vision de la pauvreté en élargissant son champ d'analyse. Il s'agit de souligner qu'une privation unique n'est pas toujours synonyme de pauvreté. La pauvreté est perçue comme *une situation de manques multiples et synchronisés*. Cette méthode complète les mesures de pauvreté monétaire et de pauvreté subjective.

L'IPM rapporté par le PNUD est calculé pour la majorité des pays du monde. Il est basé sur des enquêtes réalisées dans presque tous les pays² avec une fréquence de 5 à 10 ans. Le choix d'indicateurs, les mêmes partout, peut être moins pertinent dans un certain pays. Le nombre de pauvres estimé avec l'IPM global est 1,75 milliard de personnes, réparties dans les 104 pays en développement. Ce nombre est supérieur aux 1,44 milliards de personnes vivant avec moins de 1,25 dollar par jour et inférieur aux 2,6 milliards d'individus vivant avec moins de 2 dollars par jour.

Les efforts internationaux, et la demande que chaque pays calcule un IPM pour satisfaire les Objectifs de Développement Durable, ont inspiré l'utilisation de l'EMOP pour un IPM malien. Un IPM est déterminé par plusieurs composantes : les dimensions, les indicateurs avec leurs poids, et le seuil. Les dimensions sont les aspects de pauvreté non-monnaire qu'on veut considérer. L'OPHI et le PNUD en ont choisi trois : l'éducation, la santé et les conditions de vie. Les indicateurs doivent mettre en évidence la situation de privation pour la dimension correspondante. En construisant un IPM national il faudra donc choisir d'abord les dimensions et les indicateurs.

¹ Voir Rapport sur le développement humain (RDH) 2016 (PNUD) et les publications d'Oxford Poverty and Human Development Initiative (OPHI), à chercher sur www.ophi.org.uk.

² Surtout l'Enquête démographique et de santé (EDS) et l'enquête MICS de l'UNICEF.

Dans cette première tentative, on a maintenu les dimensions et autant possible et raisonnable les indicateurs et les poids utilisés par le PNUD. Pourtant, la méthodologie³ peut être utilisée avec différentes dimensions, indicateurs, pondérations et seuils. Une discussion détaillée et pertinente sur le choix de dimensions et d'indicateurs se trouve dans le rapport de Alkire et Santos⁴. Les auteurs ont remarqué que les dimensions potentielles qu'une mesure de la pauvreté pourrait refléter sont assez larges et incluent la santé, l'éducation, le niveau de vie, l'autonomisation, le travail, l'environnement, la sécurité de la violence, les relations sociales et la culture entre autres. Si on le trouvera utile, il est donc tout-à-fait possible de modifier la composition de l'IPM national présenté ici.

³ La méthodologie a été développée par S. Alkire et J. Foster, par exemple dans « Counting and multidimensional poverty measurement », OPHI working paper no. 7, 2007 publié aussi dans *Journal of Public Economics* 95(7-8) 2011, 476-487.

⁴ S. Alkire et M. E. Santos, « Acute Multidimensional Poverty: A New Index for Developing Countries », OPHI working paper no. 38, 2010.

2. Indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) pour le Mali

Pour un IPM national et calculable tous les ans, on a décidé d'utiliser des indicateurs pertinents et disponibles annuellement, pour les mêmes dimensions que l'IPM du PNUD. A l'instar de l'analyse du PNUD, l'unité d'analyse est le ménage. Les indicateurs ont la fonction d'appréhender les situations aigües de privation. En utilisant de l'information accessible dans l'EMOP, la privation en matière d'éducation, de santé et de conditions de vie est appréhendée à l'aide de 10 indicateurs:

- ➔ 2 indicateurs pour mesurer le niveau d'éducation (nombre d'années de scolarité et la fréquentation actuelle de l'école par les enfants) ;
- ➔ 2 indicateurs pour appréhender la santé (morbidité et sécurité alimentaire) ;
- ➔ 6 indicateurs pour évaluer les conditions de vie (logement, installations sanitaires, accès à l'eau potable et à l'électricité, possession de matériel de communication et de transport).

Dans la construction de l'IPM, les dimensions ont le même poids (1/3). Il en est de même à l'intérieur de chaque dimension en ce qui concerne les indicateurs.

2.1. Dimension Education

Dans notre cas, on suit l'exemple du PNUD, en mesurant cette dimension par le nombre d'années de scolarité des membres du ménage et la fréquentation de l'école par les enfants.

2.1.1. Années de scolarité

Si aucun membre du ménage n'a fait 5 années de scolarité, le ménage est considéré comme démuné. Le choix de cet indicateur se justifie par le fait que, dans les études précédentes, la pauvreté est plus élevée dans les ménages avec un faible niveau d'éducation.

2.1.2. Fréquentation de l'école

La fréquentation de l'école agit tant qu'intermédiaire pour le niveau de connaissances et la compréhension des membres du ménage. Un enfant ayant atteint l'âge de la scolarité et qui ne fréquente pas l'école jusqu'à un certain niveau est considéré comme privé de l'éducation et donc pauvre dans cet indicateur. L'âge officiel de scolarisation au fondamental 1 au Mali est de 7 – 12 ans, alors que le PNUD considère huit années d'enseignement. Si au moins un enfant en âge de 7 – 12 ans ne fréquente pas l'école, le ménage est considéré comme démuné. Les ménages

n'ayant pas d'enfants en âge 7 – 12 ans sont considérés comme non-privés selon cet indicateur. Une faiblesse dans cet indicateur c'est qu'elle ne tient pas compte de la qualité de l'enseignement, le niveau de connaissances ou de compétences acquis par l'enfant.

2.2. Dimension Santé

La santé est la dimension la plus difficile à mesurer car il n'existe pas d'indicateur commun à tous les membres du ménage. Selon le RDH du PNUD, cette dimension se mesure par les indicateurs basés sur la malnutrition et la mortalité infantile. Ces variables seront disponibles dans les éditions futures de l'EMOP grâce au couplement avec l'enquête nutritionnelle et de mortalité rétrospective de type SMART. Cependant, la non-disponibilité des données pour ces variables dans l'EMOP 2016-2017 nous a conduit à utiliser d'autres variables.

2.2.1. Morbidité

La santé de la population est un facteur important pour le développement économique du pays. Si une personne malade rechigne d'aller en consultation à cause du coût élevé des services de santé ou de leur éloignement, alors l'un indicateur est jugé pertinent pour capter la pauvreté. Le ménage est défini comme démuné si une personne quelconque du ménage a été malade ou blessée pendant les 3 derniers mois et en même temps n'a pas consulté pour raisons de cherté ou de distance par rapport aux structures de santé.

2.2.2. Sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire est appréhendée dans les ménages à travers les difficultés qu'ils rencontrent pour se nourrir sur une période de référence donnée. L'agriculture malienne est extrêmement sensible aux aléas climatiques particulièrement la sécheresse, aggravant la pauvreté et la précarité pour l'écrasante majorité de la population. L'EMOP a appréhendé la question relative à la sécurité alimentaire à travers la question suivante:« Au cours des 12 derniers mois, le ménage a-t-il eu des difficultés pour se nourrir? ». Le ménage est démuné s'il a eu des difficultés à se nourrir au cours des 12 derniers mois.

2.3. Dimension Conditions de vie

Pour la dimension conditions de vie, l'IPM global examine six indicateurs. Il comprend trois indicateurs parmi les ODD : l'accès à l'eau potable, l'assainissement bien organisé et l'accès à l'électricité. Un quatrième indicateur est étroitement lié aux ODD : la source d'énergie utilisée pour la cuisson. Il y a aussi deux indicateurs non ODD : les matériaux du sol, qui indiquent la

qualité du logement - cette caractéristique détermine le confort et la qualité sanitaire du logement occupé par le ménage ; et la possession de certains biens durables qui montrent un niveau de vie confortable et social.

Pour le Mali, l'énergie utilisée pour la cuisson est le charbon ou le bois dans 95 % des ménages. Cet usage n'est pas un signe de privation. Cet indicateur, qui est utilisé dans le contexte international, ne sert pas pour indiquer un ménage démuné au Mali, et on l'a donc remplacé.

La possession de biens durables a été partagée en deux groupes : les biens durables qui sont liés à la communication et à l'information, tels que la radio, la télévision, le téléphone fixe ou mobile ; et ceux qui sont liés à la mobilité et à la subsistance - véhicules, réfrigérateur et autres.

2.3.1. L'accès à l'électricité

Un ménage est considéré démuné s'il n'a pas d'électricité. Comme dans le cadre conceptuel défini par le PNUD, l'accès à l'électricité intervient de manière directe ou indirecte sur la plupart des 10 indicateurs qui composent les trois dimensions de base de la pauvreté multidimensionnelle. Ainsi, l'accès à l'électricité permet au ménage d'éclairer les chambres pour étudier, d'utiliser des biens ménagers etc. En termes de seuil de pauvreté pour cet indicateur, un ménage est pauvre s'il n'a pas accès à l'électricité. Dans notre contexte, l'accès à l'électricité peut se réaliser à travers l'EDM, par un groupe électrogène ou par des panneaux solaires.

2.3.2. L'accès à l'eau potable

L'accès à l'eau potable est l'un des objectifs des ODD. Un ménage est considéré démuné s'il n'a pas accès à l'eau potable, c'est-à-dire si le ménage consomme de l'eau de puits non aménagé, de l'eau de surface ou d'autres sources non précisées.

2.3.3. Installations sanitaires

Le ménage est démuné s'il manque d'installations sanitaires adéquates, c'est-à-dire si on utilise de latrine commune à plusieurs ménages, la nature ou autre alternative non précisée.

2.3.4. Revêtement du sol

Le ménage est considéré pauvre si le sol de son logement est fait de la terre battue, sable ou bouse d'animaux. Cependant, il est à noter que dans certaines régions, ces matériaux sont

utilisés non pas en raison d'un manque de ressources mais parce qu'ils correspondent à la culture et aux pratiques locales. C'est donc un indicateur qui n'est pas fortement corrélé partout avec une privation matérielle.

2.3.5. Accès à l'information

Cet indicateur permet de mesurer les privations en termes d'accès à l'information. Le ménage dépourvu de radio, de télévision, de téléphone mobile, de téléphone fixe, est considéré pauvre. Le fait que environ 85 % des ménages maliens possèdent un téléphone mobile rendent assez basse la mesure de privation sur ce point.

2.3.6. Mobilité et moyens de subsistance

La mobilité est particulièrement importante pour des populations pauvres. Le ménage dépourvu de vélo, de moto et de voiture est considéré pauvre. En suivant le modèle de l'IPM global, on a inclus dans cet indicateur aussi le manque de certaines facilités de la vie quotidienne : le réfrigérateur et la cuisinière à gaz.

Les indicateurs discutés sont résumés dans le Tableau 1, avec les poids correspondants.

Tableau 1 : Dimensions, indicateurs et poids pour la construction de l'IPM national

Dimensions	Indicateur	Le ménage est démuné si...	Poids
1. Education	1.1. Années de scolarité	...aucun membre n'a fait 5 ans de scolarité.	1/6
	1.2. Fréquentation scolaire	...au moins un enfant en âge de scolarité (7-12 ans) ne fréquente pas l'école. NB : <i>Exclure de ce calcul les personnes âgées 7-12 ans qui ne sont pas apparentées du chef du ménage ou du conjoint ainsi que les domestiques.</i> <i>Un ménage sans enfants en âge de scolarité n'est pas considéré démuné.</i>	1/6
2. Santé	2.1. Morbidité	...un membre du ménage a été malade ou blessé pendant les 3 derniers mois, et en même temps il n'a pas consulté pour raisons de cherté ou de distance des structures de santé.	1/6
	2.2. Sécurité alimentaire	...on a eu des difficultés à se nourrir au cours des 12 derniers mois.	1/6
3. Conditions de vie	3.1. Electricité	...on n'a pas d'électricité : ni EDM, ni groupe électrogène, ni panneaux solaires.	1/18

Dimensions	Indicateur	Le ménage est démuné si...	Poids
	3.2. Eau potable	...on utilise un puits non aménagé, eau de surface ou autres.	1/18
	3.3. Installations sanitaires	...on utilise une latrine commune à plusieurs ménages, dans la nature, autres.	1/18
	3.4. Revêtement du sol	...le sol consiste de terre battue/sable, bouse d'animaux, autres.	1/18
	3.5. Accès à l'information	...on n'a ni radio, ni télévision, ni ordinateur, ni téléphone mobile.	1/18
	3.6. Mobilité et moyens de subsistance	...on n'a pas de vélo, moto, voiture et pas de congélateur, réfrigérateur et de cuisinière à gaz.	1/18

2.4. Méthodologie

On définit chaque ménage comme démuné ou non démuné selon la situation concernant trois dimensions et selon chaque indicateur. Il est nécessaire que tous les indicateurs soient disponibles pour chaque ménage considéré, ce qui implique qu'on doit les chercher dans une seule enquête auprès des ménages. C'est donc les données de l'enquête EMOP 2016-2017 qui ont été utilisées pour cette analyse. La situation du ménage est appliquée à chaque membre du ménage.

Le calcul procède d'abord en trois étapes.

1) Un ménage reçoit la valeur 1 pour l'indicateur correspondant si le ménage est démuné, autrement 0. Pour chaque ménage, on calcule la somme pondérée des privations. Les poids sont indiqués dans le Tableau 1. Cette somme, qui aura automatiquement une valeur entre 0 et 1, s'appelle le score du ménage.

2) Quand le score est supérieur à 1/3 (le seuil⁵), le ménage et tous les individus du ménage sont définis comme démunés ou bien pauvres dans le sens IPM.

3) Pour les ménages ayant un score inférieur à 1/3, leur score est remplacé par 0. Le score modifié ainsi est appelé le score censuré.

On reçoit ainsi un score pour chaque ménage enquêté dans l'EMOP. Quand le score est supérieur à 1/3, le ménage est pauvre au sens de l'IPM. En appliquant les coefficients de pondération des données de l'EMOP, on calcule directement le nombre de personnes pauvres au sens de l'PM, et en divisant ce nombre par la taille de la population, on aura l'incidence de

⁵ Le niveau du seuil peut être choisi librement. La valeur 1/3 est utilisée dans l'IPM global.

pauvreté IPM. C'est le même processus pour le niveau national, régional et pour le milieu urbain et rural. L'incidence est désignée par H.

Pour la dernière étape, dans le calcul de l'IPM, on calcule la moyenne des scores des personnes démunies. On applique les coefficients de pondération de l'EMOP pour calculer la moyenne. Cette moyenne représente l'intensité de la privation des pauvres au sens de l'IPM. L'intensité est désignée par A.

L'IPM est le produit des deux éléments :

$$IPM = H \times A$$

L'Indice de pauvreté multidimensionnel synthétise ainsi deux informations : le nombre de personnes touchées par la pauvreté multidimensionnelle (niveau ou taux de la pauvreté) et le nombre moyen de privations subies par les personnes dans les ménages pauvres (intensité ou la sévérité de leur pauvreté). On peut interpréter l'IPM comme « la proportion des pauvres, ajustée par l'intensité de leur pauvreté »⁶.

3. Données et résultats empiriques

3.1 Source de données

L'Institut National de la Statistique (INSTAT) avec l'appui technique et financière de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Asdi) et de la Statistique Suède (SCB) a mis en place en 2011 des programmes de renforcement des capacités statistiques du Système Statistique National (SSN). Le but est de produire des statistiques publiques et cela afin d'évaluer aux besoins de suivi-évaluation du Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD), des ODD ainsi que des programmes sectoriels mis en œuvre par le Mali et assurer la régularité et la disponibilité des indicateurs de conditions de vie des ménages. Elle est réalisée annuellement en quatre passages et chaque passage dure trois mois de collecte. Depuis, des données riches en information sur la pauvreté ont été fournies par l'INSTAT, à travers la réalisation de l'Enquête Modulaire et Permanente Auprès des Ménages (EMOP). L'enquête porte sur les ménages du pays et contient des données sur des Caractéristiques sociodémographiques des membres du ménage; de l'Education, la Santé, l'Emploi; la Gouvernance, Paix et Sécurité (GPS); l'Equipement et biens possédés par

⁶ "Training material for producing national human development reports", PNUD 2015, http://hdr.undp.org/sites/default/files/mpi_trainingmaterial_mcc_mk_clean_june_2015.pdf.

le ménage, Sécurité alimentaire; le Transferts et Migration et les Dépenses de consommation des ménages. Les résultats sont significatifs au niveau national, dans chacune des huit (8) régions et le district de Bamako, et dans les deux milieux de résidence (urbain et rural). Toutefois, l'enquête EMOP reste une enquête exploratoire sur la pauvreté. Toutes les variables utilisées dans la construction de l'indice composite de la pauvreté multidimensionnelle ont été tirées de l'enquête réalisée pour la période 2016-2017.

3.2 Résultats empiriques

3.2.1 L'IPM et les composantes H et A

L'IPM présente donc une vue composée de la situation en considérant tous les indicateurs inclus. On mesure séparément la proportion (H) de la population avec la pauvreté multidimensionnelle dans le sens de l'IPM, et l'intensité de la pauvreté (A).

Tableau 2 : L'IPM par région et par milieu

	IPM	Incidence H (%)	Intensité A	Population pauvre IPM
Région				
Kayes	0,30	59,3	0,50	1 478 402
Koulikoro	0,14	34,4	0,41	1 042 964
Sikasso	0,09	21,0	0,43	708 668
Ségou	0,15	36,6	0,41	954 731
Mopti	0,32	66,5	0,48	1 699 223
Tombouctou	0,34	71,8	0,48	612 595
Gao	0,27	54,7	0,49	365 618
Bamako	0,04	10,6	0,41	238 329
Milieu de résidence				
Bamako	0,04	10,6	0,41	238 329
Autres villes	0,13	28,9	0,45	676 391
Rural	0,22	46,7	0,46	6 185 810
Sexe du chef de ménage				
Masculin	0,18	39,9	0,46	6 796 377
Féminin	0,20	39,1	0,51	304 153
Ensemble	0,18	39,8	0,46	7 100 530

Source : EMOP 2016-2017

La partie la plus accessible de l'IPM est l'incidence (H) et l'effectif de la population pauvre dans le sens qu'elle est privée en plusieurs dimensions.

L'incidence de la pauvreté multidimensionnelle (H) est donc estimée à 39,8%. Cela suppose que presque quatre personnes sur dix, sont démunies, c'est-à-dire, leur score est supérieur à 1/3.

Cependant, la proportion donnée par l'indice H ne renseigne pas exactement sur les dimensions et les indicateurs de privation.

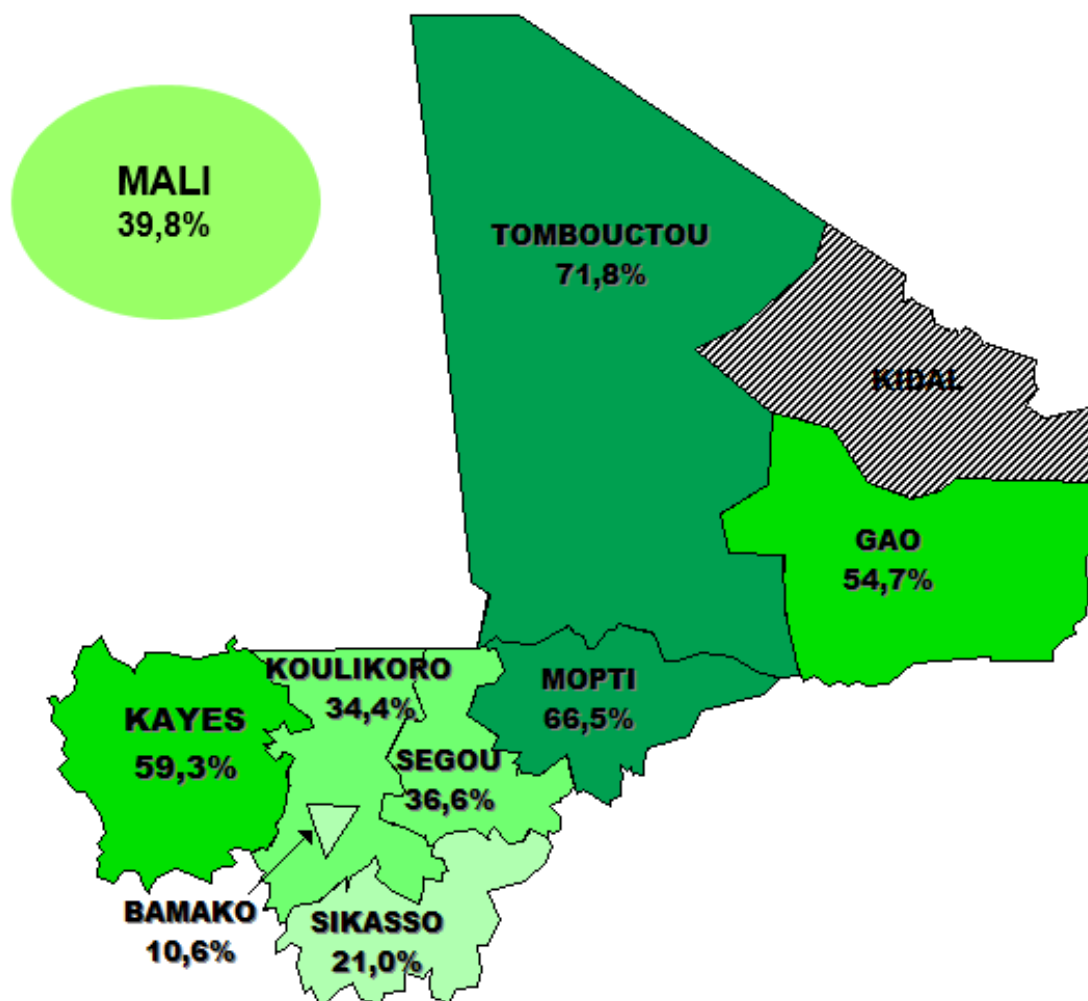
La grande majorité de la population (90,6%) vit dans les zones rurales et ce sont les plus touchés par la pauvreté multidimensionnelle (46,7%). Dans les autres villes, 28,9% des individus sont pauvres dans le sens de l'IPM, contre seulement 10,6% dans le district de Bamako. Cette large différence entre les milieux trouve son explication dans différents facteurs : le manque d'opportunité d'emploi dans le milieu rural, ou encore manque de biens matériels pour avoir une bonne condition de vie, et autres.

L'incidence de pauvreté est très différente selon les régions. La région de Tombouctou enregistre le taux le plus élevé avec 71,8%, mais le taux est très bas en Sikasso et à Bamako. Pour investiguer les causes de ces effets, il est utile d'examiner les composantes de l'indice, les indicateurs individuels (voir la section 3.2.2).

L'intensité A est remarquablement stable – environ 0,40-0,50 dans toutes les régions, et presque le même dans chacun des trois milieux de résidence. Cela veut dire qu'en moyenne, les pauvres dans le sens IPM sont privés sur un nombre d'indicateurs dont la somme des poids en Tableau 1 est 0,40-0,50. Vu que la mesure de la privation se trouve entre 0,33 (1/3) et 1,00 pour les pauvres, la privation s'étend donc rarement à tous les indicateurs au même temps. Dans la section 3.2.2, la décomposition de l'indice montrera l'influence des indicateurs individuels.

Au niveau d'ensemble, l'IPM est égale à 18%. Il est plus élevé dans les régions de Tombouctou et Mopti, suivi des régions de Kayes et Gao. On note la plus faible valeur pour l'indice à Bamako (4%) et à Sikasso (9%).

Figure 1 : Carte de la pauvreté basée sur l'IPM



Source : EMOP 2016-2017

3.2.2 Les indicateurs individuels

Pour comprendre bien l'information comprise dans un indice, il est nécessaire de connaître les détails des composantes. Parmi les individus pauvres dans le sens IPM, dans une certaine région, on calcule la contribution à l'IPM qui se réfère à chaque dimension, et à chaque indicateur. La somme des contributions est 100% dans chaque ligne (sub-division de la population) des tableaux 3 et 4.

Tableau 3 : Pourcent de la privation attribuable à chaque dimension, selon la région et le milieu.

	Dimension Education	Dimension Santé	Dimension Conditions de vie
Région			
Kayes	26,7	42,7	30,6
Koulikoro	33,8	27,3	38,9
Sikasso	39,4	34,1	26,5
Ségou	35,9	27,2	36,9
Mopti	32,0	28,7	39,3
Tombouctou	27,8	29,3	42,8
Gao	19,4	40,3	40,3
Bamako	25,4	43,5	31,2
Milieu de résidence			
Bamako	25,4	43,5	31,2
Autres villes	24,9	40,8	34,3
Rural	31,8	32,0	36,3
Ensemble	30,9	33,1	35,9

Source : EMOP 2016-2017

Par rapport aux composantes de la privation, on note d'abord que les dimensions sont peu différentes. Chaque dimension contribue presque un tiers de l'IPM sur le niveau national. Les contributions plus grandes se notent pour la dimension Santé à Kayes, Gao et Bamako (plus de 40%) et pour la dimension Conditions de vie à Tombouctou et Gao (également plus de 40%). Sikasso a la contribution la plus grande pour la dimension Education (39,4%). A Gao, la dimension Education ne contribue que 19,4% aux privations.

Tableau 4 : Pourcent de la privation attribuable à chaque indicateur, selon la région.

	Années de scolarité	Fréquentation scolaire	Morbidité	Sécurité alimentaire	Electricité	Eau potable	Installations sanitaires	Revêtement du sol	Accès à l'information	Mobilité, moyens de subsistance
Région										
Kayes	22,7	4,0	13,6	29,1	8,8	3,1	3,4	10,1	0,5	4,7
Koulikoro	27,6	6,2	6,2	21,0	9,8	8,1	7,4	10,5	1,1	2,1
Sikasso	29,3	10,1	14,0	20,1	5,3	5,5	4,2	9,7	1,1	0,8
Ségou	31,0	4,9	9,9	17,3	8,3	5,8	6,8	11,6	3,1	1,4
Mopti	30,8	1,2	12,9	15,8	9,5	2,2	8,9	11,2	3,4	4,0
Tombouctou	27,4	0,5	10,9	18,4	10,9	0,5	10,9	11,7	0,4	8,6
Gao	16,6	2,8	14,5	25,8	10,1	2,8	6,7	10,5	0,9	9,2
Bamako	22,7	2,7	11,3	32,2	6,3	0,3	10,1	4,9	0,1	9,4
Milieu de résidence										
Bamako	22,7	2,7	11,3	32,2	6,3	0,3	10,1	4,9	0,1	9,4
Autres villes	22,6	2,3	13,8	27,0	8,4	1,9	7,3	9,2	1,1	6,2
Rural	27,7	4,0	11,6	20,4	9,1	4,1	6,7	10,9	1,8	3,7
Ensemble	27,1	3,8	11,8	21,4	8,9	3,7	6,8	10,6	1,7	4,1

Source : EMOP 2016-2017

En examinant les contributions de chaque indicateur, on voit que la grande contribution de la dimension Santé à Bamako dépend surtout de la situation de la sécurité alimentaire. (32,2%) Pourtant, il faut rappeler que l'incidence de pauvreté IPM est très bas à Bamako (10,6%). Les 32,2% de contribution de l'indicateur Sécurité alimentaire montrent donc qu'une partie substantielle de ce faible niveau de pauvreté est constituée par les problèmes à se nourrir. En outre, cet indicateur contribue beaucoup plus dans les régions de Kayes (29,1%) et Gao (25,8%). Dans les autres régions, la contribution de cet indicateur est dépassée par d'autres problèmes. Parmi les indicateurs de Conditions de vie, c'est surtout le manque d'électricité et le revêtement du sol en terre battue, sable ou bouse qui influent sur la privation. L'accès à l'information est pratiquement sans problème partout – sans doute surtout à cause de la possession étendue de téléphones mobiles. Moins souvent, la situation de l'eau potable est une raison de privation.

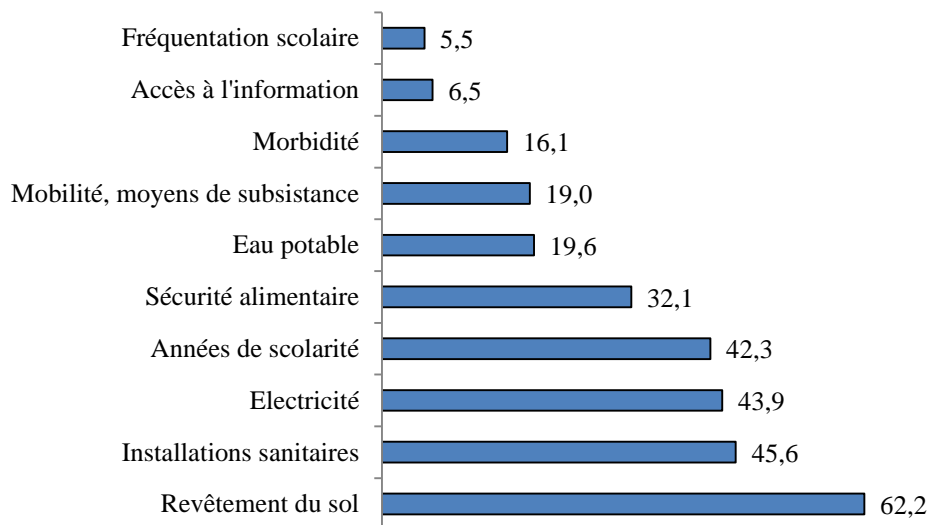
Plus immédiatement accessibles que les contributions examinées sont les proportions des individus qui sont privés selon chaque indicateur. Ces proportions sont rapportées dans le Tableau 5 et les Figures 2 et 3. Elles donnent une mesure qui peut être traduite en nombre de personnes concernées selon chaque indicateur. La situation est ainsi illustrée par deux mesures complémentaires.

Tableau 5 : Taux de privation des individus par indicateur selon la région. Pourcent de la population totale.

	Années de scolarité	Fréquentation scolaire	Morbidité	Sécurité alimentaire	Electricité	Eau potable	Installations sanitaires	Revêtement du sol	Accès à l'information	Mobilité, moyens de subsistance
Région										
Kayes	47,0	8,3	24,6	66,3	66,7	21,8	32,1	72,7	4,0	29,7
Koulikoro	35,0	6,5	7,8	30,4	47,2	35,5	49,8	53,2	4,4	11,8
Sikasso	35,3	8,6	15,4	15,8	16,4	18,8	24,8	55,7	2,2	3,1
Ségou	46,7	5,4	12,3	24,6	39,2	28,9	38,1	74,5	9,8	5,9
Mopti	74,8	2,5	26,2	33,2	69,8	13,2	66,6	90,5	21,4	25,2
Tombouctou	58,8	1,0	22,4	38,5	78,1	3,2	88,6	97,7	2,3	67,3
Gao	27,4	4,7	27,3	53,3	70,3	16,9	47,9	76,0	4,4	53,6
Bamako	13,8	1,4	6,6	19,9	10,2	0,3	54,3	8,2	0,1	20,7
Milieu de résidence										
Bamako	13,8	1,4	6,6	19,9	10,2	0,3	54,3	8,2	0,1	20,7
Autres villes	27,7	2,4	13,8	32,1	34,8	8,5	52,6	40,9	3,1	22,3
Rural	49,8	6,7	18,2	34,2	51,2	24,8	42,9	75,1	8,2	18,2
Ensemble	42,3	5,5	16,1	32,1	43,9	19,6	45,6	62,2	6,5	19,0

Source : EMOP 2016-2017

Figure 2 : Taux de privation des individus par indicateur



Source : EMOP 2016-2017

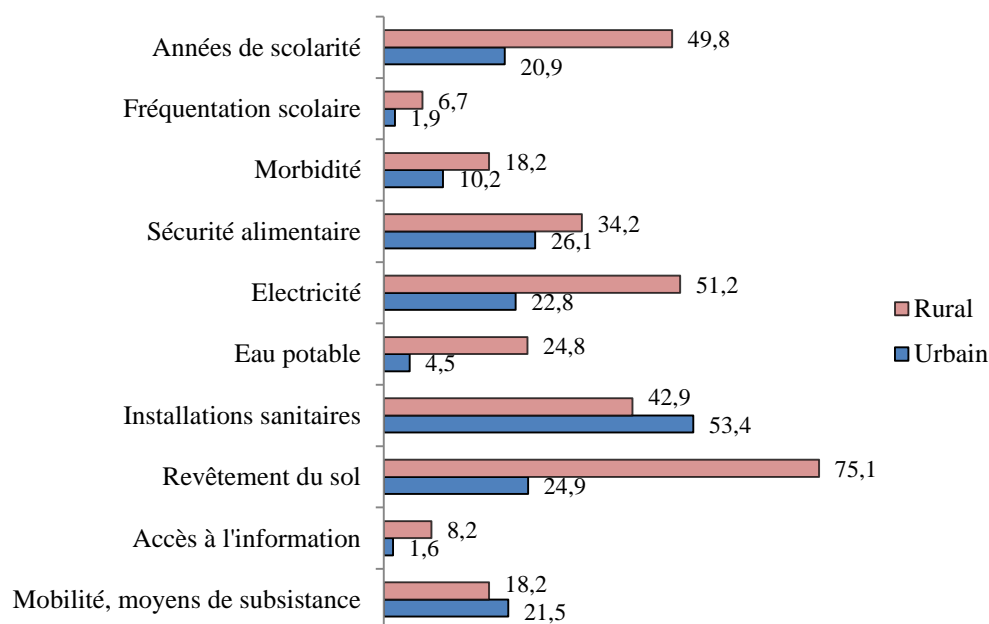
Parmi les 10 indicateurs de privation pour le calcul de l'IPM au Mali, le revêtement du sol en matériel considéré de qualité inférieur est beaucoup plus élevé - 62,2% de la population totale est privé selon cet indicateur. Le manque d'installations sanitaires est aussi fréquent, 45,6% de la population sont privés. C'est-à-dire qu'au Mali presque une personne sur deux n'utilise pas une installation sanitaire adéquate (les latrines privées et les latrines avec chasse d'eau). La scolarité brève ou manquante et le manque d'accès à l'électricité viennent en deuxième position avec 42,3% et 43,9%. Moins d'une personne sur cinq n'a pas de moyens de transport et de subsistance (19,0 %), ces moyens sont considérés comme le vélo, la moto, la voiture, le congélateur, le réfrigérateur et la cuisinière à gaz.

Au niveau régional, on observe que le faible nombre d'années de scolarité est beaucoup plus accentué dans la région de Mopti (74,8%) et de Tombouctou (58,8%). Dans les ménages maliens, presque tous les enfants en âge de scolarité (7-12 ans) fréquentent l'école. Les personnes qui sont privées d'électricité vivent dans les ménages ruraux avec 51,2%, et dans les régions de Tombouctou et Gao respectivement, 78,1% et 70,0%. Les habitants de la région de Tombouctou sont plus privés en termes de mobilité ainsi qu'en termes de moyens de subsistances (67,3%). Cependant, la possession d'un chameau, d'une vache, d'un âne ou d'un cheval n'est pas pris en compte pour le calcul de l'indicateur de mobilité et ce sont des moyens beaucoup plus utilisés dans ces zones.

Les plus grands défis demeurent dans les conditions de vie: le manque d'électricité, le revêtement de sol dont la nature dans les zones rurales est en général la terre battue ou le sable, et les équipements sanitaires.

Certaines politiques devraient donc porter plus spécialement sur les conditions de vie et d'autres sur la santé et l'éducation. Cependant, tous les indicateurs IPM sont pertinents et méritent de l'attention dans les régions les plus pauvres.

Figure 3 : Taux de privation des individus par indicateur selon le milieu de résidence

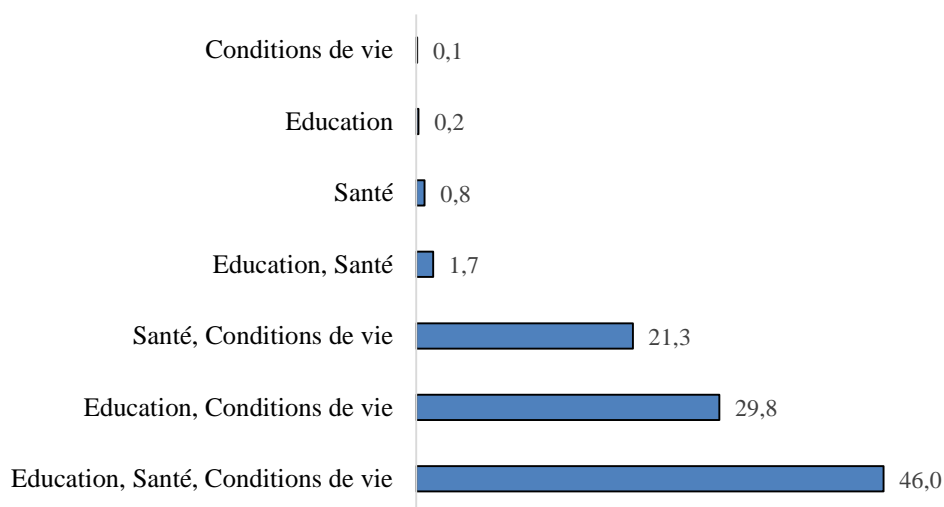


Source : EMOP 2016-2017

Est-ce que le milieu urbain bénéficie plus de l'amélioration des conditions de vie que le milieu rural ? Par rapport aux installations sanitaires, les ménages urbains utilisent les latrines communes à plusieurs ménages et pour cette raison ils sont considérés démunis. La figure 3 nous montre que la différence entre les zones urbaines et rurales n'est pas très grande pour les indicateurs : années de scolarité, accès à l'eau potable, assainissement, accès à l'électricité. Il apparaît aussi que la disparité entre les deux milieux est très faible sur les indicateurs de la sécurité alimentaire, de la morbidité et à la fréquentation scolaire.

Par rapport à la privation des trois dimensions, presque une personne pauvre dans le sens IPM sur deux (46,0%) est démunie sur toutes les trois dimensions, et presque toutes les personnes (97,3%) sont démunies sur la dimension Conditions de vie.

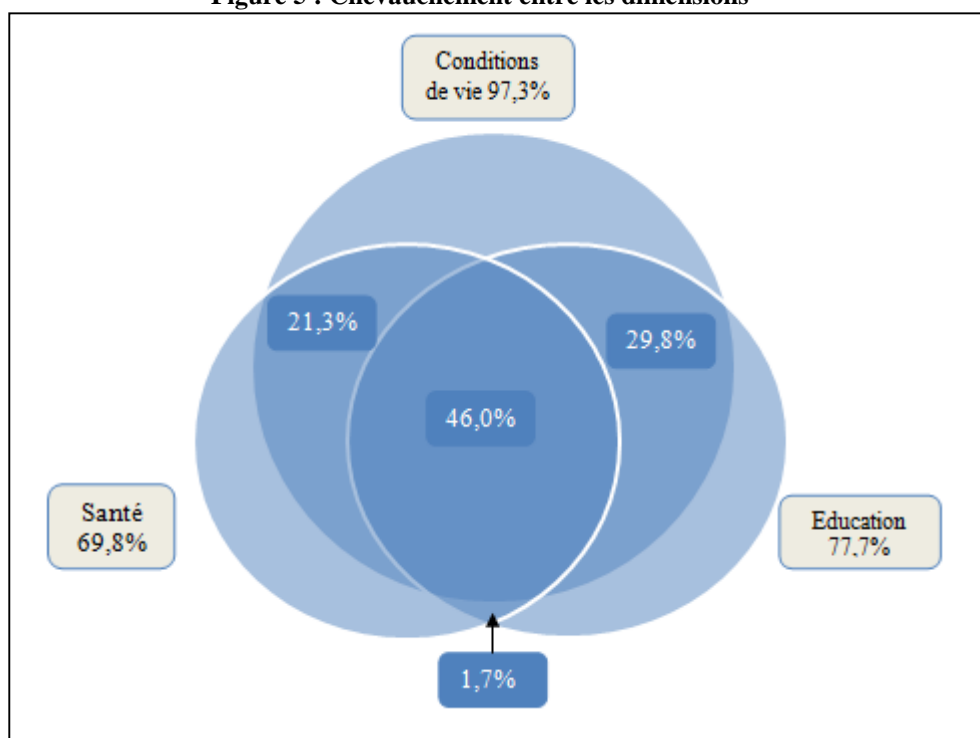
Figure 4 : Privations des 3 dimensions



Source : EMOP 2016-2017

Les privations apparaissent presque toujours ensemble.

Figure 5 : Chevauchement entre les dimensions



Source : EMOP 2016-2017

4. Différents types de pauvreté

Aujourd'hui, on s'accorde sur le fait que la pauvreté est un phénomène complexe, pluridimensionnel, ne pouvant être réduit à sa simple expression monétaire (c'est-à-dire à un

niveau insuffisant de ressources économiques pour vivre de façon décente). Par exemple, la Banque Mondiale affirme que la pauvreté a des « dimensions multiples », de « nombreuses facettes » et qu'elle est « la résultante de processus économiques, politiques et sociaux interagissant entre eux dans des sens qui exacerbent l'état d'indigence dans lequel vivent les personnes pauvres ».

Pauvreté monétaire

Toute personne qui ne peut pas consommer, faute de moyens, un certain nombre de biens d'usage ordinaire ou de consommation de base (biens nécessaires), est considérée pauvre. On définit un seuil monétaire en deçà duquel un ménage et tous les membres du ménage sont considérés comme pauvres, et l'on comptabilise le nombre de pauvres par référence à ce seuil (ligne de pauvreté). Le plus souvent, le seuil est comparé à la consommation du ménage, mais il est possible de le comparer alternativement au revenu.

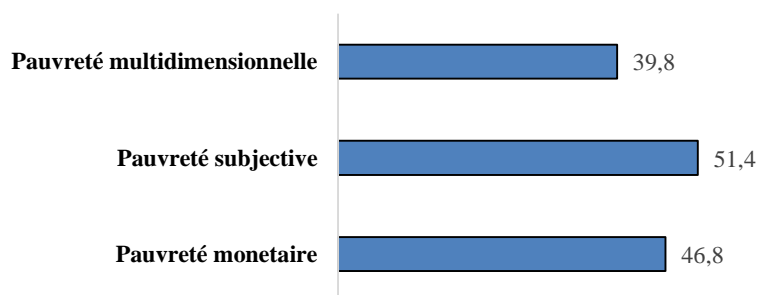
Pauvreté subjective

S'agissant de la pauvreté subjective, elle désigne comme pauvre un ménage qui estime que son revenu donne un niveau de satisfaction inférieur au minimum qu'il juge nécessaire pour vivre. L'approche subjective consiste donc à interroger directement les ménages sur la perception qu'ils ont de ces réalités. Dans notre cas, on demande aux enquêtés « *Compte tenu de votre niveau de vie et celui des ménages de votre localité, vous estimez-vous 1 riche ?; 2 ni riche ni pauvre ?; 3 pauvre ?* ».

Pauvreté multidimensionnelle (IPM)

L'indice du PNUD identifie les privations dans trois dimensions (éducation, santé, conditions de vie) et indique le nombre de personnes qui vivent dans une pauvreté multidimensionnelle (subissant des privations à hauteur de 33 % ou plus des indicateurs pondérés). Il peut être décomposé par région, milieu de résidence, sexe ou instruction du chef du ménage et autres groupes, ainsi que par dimension, ce qui en fait un outil approprié pour les décideurs politiques.

Figure 6 : Comparaisons entre la pauvreté multidimensionnelle, la pauvreté monétaire et la pauvreté subjective. Pourcent de la population



Source : EMOP 2016-2017

Parmi les trois formes de pauvreté, on observe qu'un ménage sur deux (51,4%) se juge avoir un niveau de vie pauvre par rapport à celui des autres ménages de la même localité. Par contre, en faisant une analyse objective, comme la pauvreté multidimensionnelle (39,8%) et monétaire (46,8%), on constate que ces taux sont inférieurs au taux subjectif. Le niveau inférieur de la pauvreté multidimensionnelle indique que la situation en termes d'éducation, santé et conditions de vie est plus favorable que la situation économique.

Tableau 6 : L'incidence des différentes formes de pauvreté par région, milieu et sexe du chef du ménage

	Monétaire	Subjective	Multidimensionnelle
Région			
Kayes	31,3	49,1	59,3
Koulikoro	51,5	65,3	34,4
Sikasso	66,2	35,7	21,0
Ségou	55,5	33,8	36,6
Mopti	64,6	78,6	66,5
Tombouctou	16,9	45,2	71,8
Gao	52,5	49,1	54,7
Bamako	7,4	51,1	10,6
Milieu de résidence			
Bamako	7,4	51,1	10,6
Autres villes	36,9	43,1	28,9
Rural	55,2	52,9	46,7
Sexe du chef du ménage			
Masculin	48,1	51,1	39,9
Féminin	16,5	56,3	39,1
Total	46,8	51,4	39,8

Source : EMOP 2016-2017

Dans la région de Sikasso, la pauvreté monétaire avec 66,2% est beaucoup plus accentuée que la pauvreté subjective (35,7%) et multidimensionnelle (21,0%). Par contre, à Bamako on constate que le niveau de la pauvreté monétaire (7,4%) et multidimensionnelle (10,6%) est très

faible, tandis que plus de la moitié de la population de Bamako (51,1%) se considère pauvre. Parmi ces trois formes de pauvreté, on constate que la pauvreté est un phénomène rural. Monétairement il y a une grande différence entre les ménages dirigés par un homme et par une femme (48,1% et 16,5% respectivement), mais par rapport à la pauvreté subjective et multidimensionnelle on n'observe pas des grandes différences.

Tableau 7 : Répartition des ménages par type de pauvreté par région

	Aucune forme de pauvreté	Une forme de pauvreté	Deux formes de pauvreté	Trois formes de pauvreté
Région				
Kayes	20,6	32,2	34,0	13,1
Koulikoro	12,0	40,4	32,0	15,6
Sikasso	24,3	40,2	23,8	11,7
Ségou	19,8	44,4	26,0	9,8
Mopti	5,5	17,4	39,0	38,1
Tombouctou	9,9	53,0	30,5	6,6
Gao	22,4	24,8	26,8	25,9
Bamako	43,8	46,0	7,6	2,7
Milieu de résidence				
Bamako	43,8	46,0	7,6	2,7
Autres villes	34,5	33,1	21,4	11,0
Rural	13,4	36,5	32,0	18,1
Sexe du chef du ménage				
Masculin	19,6	37,2	27,7	15,5
Féminin	30,3	37,1	23,0	9,6
Total	20,0	37,2	27,5	15,2

Source : EMOP 2016-2017

Les problèmes de la pauvreté sont plus accentués dans les régions de Mopti et Gao car 38,1% et 25,9% respectivement des personnes vivants dans ces régions connaissent les trois formes de pauvreté. Par contre, on constate que seulement 2,7%, et 6,6% des habitants de Bamako et Tombouctou sont touchés par les trois formes de pauvreté (monétaire, subjective et multidimensionnelle).

5. Limites de l'IPM⁷

Indice composite, l'IPM global agrège des données de nature différente (des stocks et des flux, des flux d'entrée et des flux de sortie). Les comparaisons internationales sont compliquées par

⁷ Dans cette section, on cite une partie de « L'indice de pauvreté multidimensionnel : un nouvel indicateur au service des politiques de développement » par Pascal Rigaud (<http://www.melchior.fr/actualite/lindice-de-pauvrete-multidimensionnel-un-nouvel-indicateur-au->

le fait que les données collectées ne sont pas toutes disponibles et ne couvrent pas toujours la même année.

Le choix d'indicateurs de privation implique une sélection. Celle-ci résulte d'abord de leur disponibilité plus que de leur pertinence. Ensuite, le choix des variables n'est pas neutre même si la dimension normative n'est pas explicitée par le PNUD. De plus, les critères choisis ne couvrent pas toutes les dimensions de la pauvreté. Les indicateurs d'apport, qui mesurent la capacité des populations à se prendre en charge (cf. l'emploi, la couverture sociale ou encore l'accès au réseau routier et aux moyens de financement) sont exclus, tout comme la dimension d'autonomisation (appropriation ou réappropriation de son pouvoir) ou de liberté politique. On peut aussi s'interroger sur l'absence de mesure de la couverture vaccinale, notamment chez les enfants, alors qu'elle est au centre de nombreuses activités d'organisation étatiques ou non gouvernementales dans les pays en développement. La mortalité infantile peut-elle, par ailleurs, être déconnectée des taux de fécondité ? Et la prise en compte de certaines maladies n'instaure-t-elle pas un clivage entre les pays concernés par l'indice ?

Les inégalités au sein d'un ménage ne sont en outre pas prises en compte par l'indice. Ainsi, l'IPM ne rend-il pas compte des différences entre les sexes, alors que ces inégalités sont importantes.

Enfin, la dimension « conditions de vie » de l'indicateur peut faire l'objet d'une critique : à savoir, pourquoi la mobilité n'est-elle prise en compte que pour des biens durables industriels (vélo, motocycle, voiture ou tracteur) et exclut la présence d'animaux ? La possession d'un chameau, d'une vache, d'un âne ou d'un cheval n'est-elle pas aussi un indicateur de mobilité (au Mali comme dans un grand nombre d'autres pays) ? Faut-il se rendre uniquement au marché avec une voiture motorisée pour augmenter son niveau de vie ? En matière de logement, la nature du sol est-elle un indice de pauvreté plus importante que la taille du logement ou sa localisation ? Selon ces différents critères, il semblerait qu'il faille classer la population nomade dans la catégorie des pauvres.

service-des-politiques-de). Cet article constitue une présentation et une discussion, principalement positive, de l'IPM global.

6. Conclusion

Le principal mérite de l'IPM est de rappeler que *la pauvreté est un phénomène multidimensionnel*. L'importance attribuée à l'éducation et à la santé permet de dépasser des mesures uniquement monétaires tandis que la prise en compte d'indicateurs d'accès aux services d'assainissement et à la distribution d'électricité étend la perception de la pauvreté et du bien-être. A la différence des indicateurs monétaires, l'IPM permet de comprendre que *tous les pauvres ne sont pas pauvres pour les mêmes raisons*. En effet, on a vu qu'au Mali, dans certaines régions, la pauvreté monétaire est plus accentuée alors que la situation de santé, éducation et de conditions de vie est meilleure⁸. Ainsi, on a montré que la pauvreté multidimensionnelle au Mali touche à 39,8 % de la population, moins que la pauvreté monétaire (46,8 %) et la pauvreté subjective (51,4%).

Chaque indice (de pauvreté ou autre) est critiqué pour essayer d'exprimer une réalité compliquée et multidimensionnelle à partir d'un seul chiffre. En effet, il est nécessaire d'expliquer les rôles des composantes et se rendre compte de leur influence. Il est utile aussi d'analyser les combinaisons des composantes. Pour le choix d'indicateurs on doit considérer les conditions et les expériences locales. Dans ce rapport on a essayé de répondre à de telles exigences.

Avec des nouvelles variables incluses dans les éditions futures de l'EMOP, et avec une discussion approfondie sur le choix d'indicateurs, l'IPM national fournira encore des informations importantes.

⁸ Une analyse du même type, complémentaire à l'IPM, a été incluse dans les rapports annuels de l'EMOP depuis 2014, sous le titre « Résumé synoptique de certaines conditions du bien-être »